



## Projet éolien de Heugnes

LETTRE D'INFO N°1 • Décembre 2023

Photo d'illustration

Eolise est une **société française**, indépendante et poitevine spécialisée dans le **développement de projets éoliens et photovoltaïques**. Localisée à Chasseneuil-du-Poitou, elle conduit des projets en Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire.

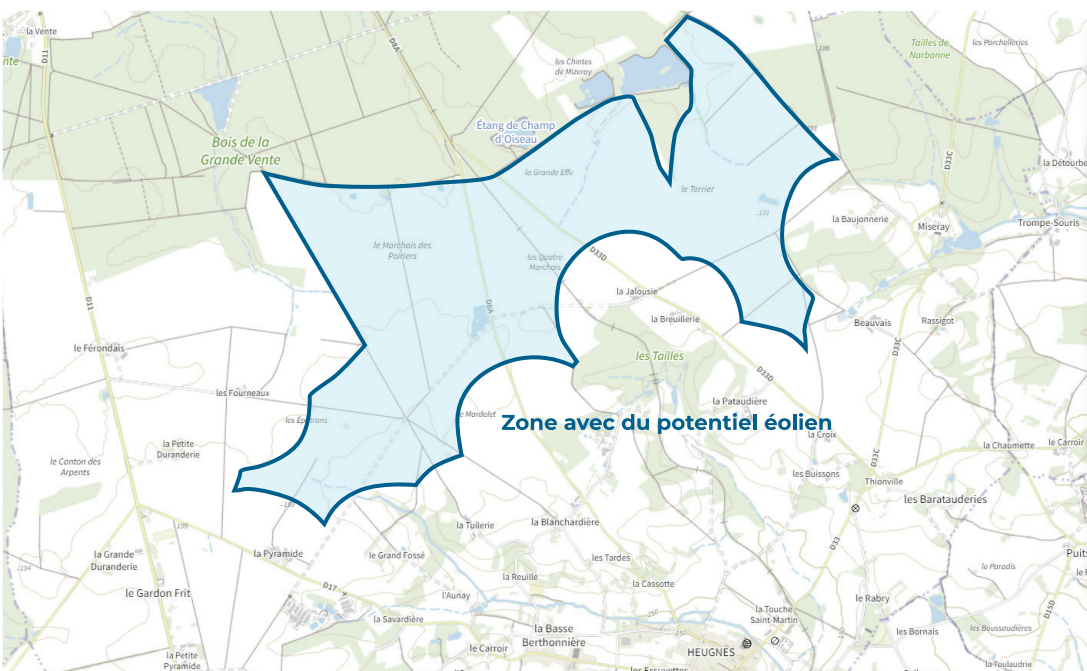
Eolise profite donc d'un **ancrage local**, mais aussi d'un **solide savoir-faire dans le développement de projets d'énergies renouvelables**, grâce à l'expérience de ses fondateurs, actifs dans les énergies renouvelables depuis 20 ans. L'équipe d'une dizaine de collaborateurs réside en Poitou-Charentes. Elle **privilégie le travail avec des entreprises locales, créatrices d'emplois** dans le territoire des projets développés.



Suite à une étude approfondie du territoire départemental, Eolise a **identifié une zone potentielle** pour l'éolien **sur la commune de Heugnes**. La zone se situe au nord de la commune, entre le bourg de Heugnes et le Bois de la Grande Vente.

Ce projet est actuellement **au stade d'étude**, comme le précise le calendrier prévisionnel au verso. S'il se concrétise, il contribuerait à renforcer le rôle du territoire dans la transition énergétique.

Aujourd'hui, **une éolienne produit en moyenne l'électricité pour 2 500 foyers**. A ce stade, le gabarit des éoliennes et leurs emplacements sont inconnus, mais la zone d'étude pourrait permettre d'accueillir 3 à 6 éoliennes. Les emplacements des éoliennes seront déterminés en fonction des résultats des études de terrain et des accords des propriétaires fonciers.

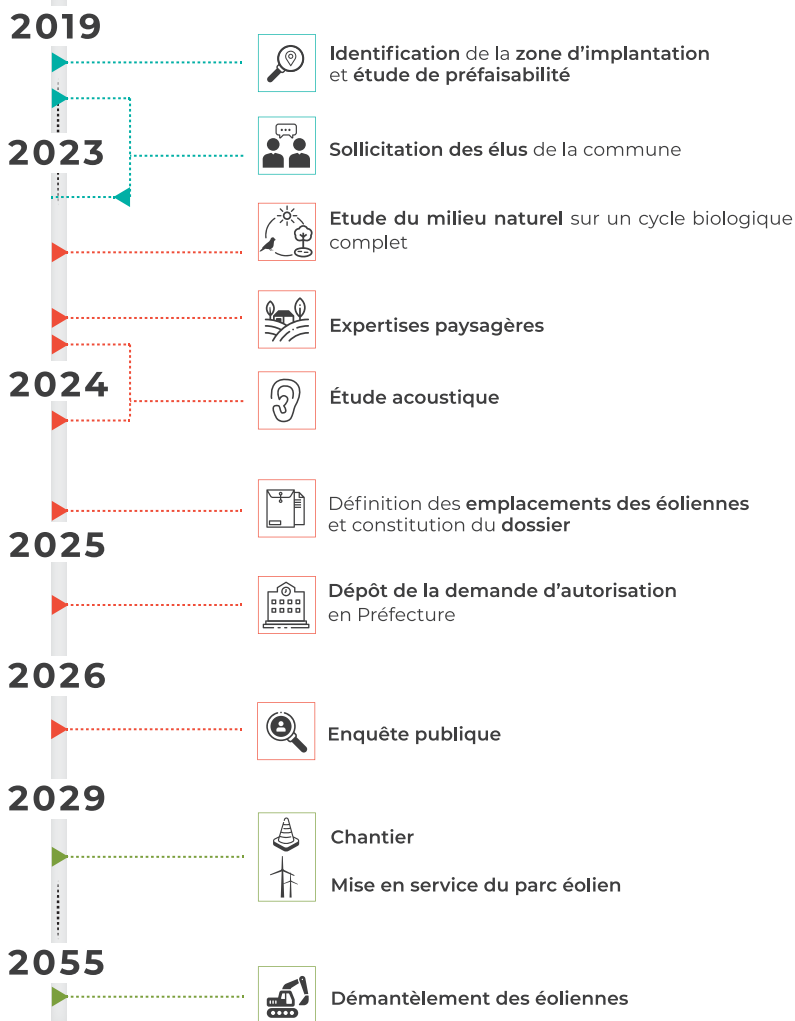


### POURQUOI CETTE ZONE D'ÉTUDE ?

- Une zone pouvant accueillir **3 à 6 éoliennes**
- Un projet sur une **zone déjà connue pour son potentiel éolien**
- Une zone **bien exposée au vent, éloignée des habitations et des zones naturelles protégées**

Les détails du projet sont disponibles sur [www.eolise.fr/projet/heugnes/](http://www.eolise.fr/projet/heugnes/)

## DÉROULÉ PRÉVISIONNEL DU PROJET



### QUELLE DISTANCE AUX HABITATION ?

En France, la **distance réglementaire minimum entre une éolienne et une habitation est de 500 mètres**. Cette réglementation est régie par le code de l'environnement. Elle s'applique à toutes les habitations, qu'il s'agisse d'une maison isolée ou d'un village.

Il est très fréquent que la **distance constatée soit supérieure à ce minimum**. C'est notamment le cas lorsque l'étude acoustique le nécessite ou si la zone permet une plus grande distance.



### LES ÉOLIENNES, ÇA FAIT DU BRUIT ?

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) considère que les **émissions acoustiques audibles des éoliennes sont « très en-deçà de celles de la vie courante »**.

A 500 mètres, le **bruit d'une éolienne est évalué à 40 décibels** (à titre de comparaison, le bourdonnement d'un frigo moderne produit 40 décibels et un klaxon 95 décibels).



## UN MÂT DE MESURE DE VENT, POUR QUOI FAIRE ?

Le **mât de mesure de vent** est une **installation temporaire de 124 mètres de haut** qui ne nécessite pas de fondation. Le mât est équipé de girouettes à plusieurs hauteurs, pour **mesurer en continu la vitesse, la direction du vent et ses turbulences**. Il sert également de **support pour deux microphones** qui enregistrent l'activité des chauves-souris.

Les données de vent collectées seront corrélées avec des mesures de long terme. **Les résultats affineront la connaissance des caractéristiques du site**. Un panneau pédagogique est également installé à proximité du mât.



### VOUS SOUHAITEZ NOUS FAIRE PART DE VOTRE INTÉRÊT, POSER UNE QUESTION, APPORTER UNE SUGGESTION ? CONTACTEZ NOUS !

Laure BARRANGER · Cheffe de projet · Baptiste WAMBRE · Responsable développement ·

Téléphone : **05 49 38 88 25** · Courriel : [l.barranger@eolise.fr](mailto:l.barranger@eolise.fr)

Eolise SAS · 3, av. Gustave Eiffel · 86 360 Chasseneuil-du-Poitou

Cette lettre d'information est diffusée aux habitants des communes d'implantation potentielle et voisines, hors boîtes aux lettres "stop pub".

